AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 30 juin 1879

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 30 juin 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation6 p. (123r, 124r, 125v, 126v, 127r, 128r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 30 juin 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49916

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>30 juin 1879</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Cantagrel</u>, <u>François (1810-1887)</u>

Description

RésuméSur le projet d'association du Familistère. Godin présente à Cantagrel les points principaux des statuts qui s'opposent aux lois « qui n'ont pas été faites pour les besoins nouveaux de l'industrie et du travail associés ». Il évoque : l'incertitude de la forme de la société entre la société anonyme et la société par commandite simple ; l'impossibilité de céder des actions en-dessous de 500 F pour un capital de 5 à 6 millions de francs ; la question des classes sociales au sein de l'association et des assemblées générales. Godin conclut qu'il est facile de fonder une association de capitaux mais presqu'impossible d'organiser une association où les intérêts du travail sont représentés à l'égal de ceux du capital. Il explique que les lois font obstacle à son projet d'association qui embrasse l'habitation, la production, la consommation et les secours mutuels de retraite et de maladie. Il l'informe qu'un exemplaire manuscrit des statuts de l'association se trouve entre les mains d'Auguste Vavasseur au 10 rue du Caire à Paris, qu'il a chargé d'en faire l'étude. Il estime qu'il est bon que la commission des lois de la Chambre des députés ait choisi de séparer la question de la liberté de réunion de celle de la liberté d'association, mais que le climat actuel des influences politiques et religieuses ne favorise pas la liberté. Godin assure Cantagrel qu'il est prêt à témoigner devant la commission.

Mots-clés

Familistère

Personnes citées

- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail
- Vavasseur, Auguste (1823-1905)

Lieux cités 10, rue du Caire, Paris

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quice 30 Prin 1879 123 Mon cher Cantagre ainsi plus claires hour wour regiled qui or out has exit insterest nouvement office societés, sans se poursier ranger auruna d'elles. anonyous: mon nom et ma directo sont necessaires aux interests de la soci pendant un certain temps; néanmoins 125 social interieures à cette somme. Or chacun sait que les conomies de à une semblable somme. La législation une pare dance encore des barrières regrettable sous co rapport. Mais ce on est has tout. ces membres & l'association sont de differentes sortes. He se distinguent en Prisocier, societaires et interesses titu laires , o apport. Les assailed sont ceux qui reunissent les conditions vienntes: le Familistère Eravailler depuis ving ans are moins Lour l'axsociation; noire dens le farros social. Las acceptions yerehales dont company uniquement bed me nered upont quality droit air autemblees generales, le travailleur ar y a pas brait de mentage. mansite intersit a tout assure dinterna

126 matodie. On cançoit facilement com bien il est difficile de se mouroir a milieu se wis restrictures imposa association l'obligation d'une forme par ticuliere. earnalaire manuscrit de. statute out entre les mains de 1/6, Maran avocat à la cour d'appel de Paris Caire 10, peut- être pourrait il vous charge Mr. Carasseur de étude et la critique de ces étatules en accord and la lor la me pout avoir line que en effa dis positions Nous me dites que la Commissa a soparé la mission de liberte de celle de liberte d'adsociations C'objet de deux rapports distincts. Es menure est houreuse; elle fait ainn raite beaucoup de causes de malon san sira Malgré cela g'entravois feau con Sifficultés pour que une sans a répaine se courant actual des implicances posis exceligioused in each new proper a favorious la

128 liberte. He servit pour but urgent d'entrer De concilièr les interêts des classes laborien ne renove descent la commencion de la consential ede jugeroit à propos de un ore je renember, it my aurait ameliaration burders des de recommissions of liberte bes comment Total bien berone